

## PROCES-VERBAL du

### Conseil municipal du mardi 11 juin 2024

Présents : CLEMENT S, CUADRADO B, LAFARGE M, LAURENT J, LEROUX P, LEVEQUE F, NAUDON JC, TRAPATEAU N, TRIJEAUD FX, VALLADON JC.

Absente : TRAPATEAU B

Secrétaire de séance : TRIJEAUD FX

Début de séance : 20h06. Monsieur le Maire demande le rajout de deux points à l'ordre du jour :

- Cimetière.

- Terrains de la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité des membres présents.

**1 - Approbation des comptes-rendus du 28 mars, 11 avril, ainsi que du 2 mai 2024 : 10 votes pour.**

#### **2 - Demandes de subvention :**

	Demandée/Donnée en 2023	Octroyée
TED 16	700	500
L'APE	100	100
Gym douce	250 + aide achat matériel*	250 + 150
Foyer rural	700	1000**
Montembelvie	50	100

- \* Achat de coussins d'équilibre.
- \*\* Le maire n'a pas pris part au débat et s'est retiré. Il a laissé la présidence à Benito CUADRADO.
- Toutes les demandes ont été votées à l'unanimité.

#### **3 - Cimetière :**

Après un an et quatre mois de procédure de reprise à l'état d'abandon, reprise de la concession numéro 2 (la chapelle, pour en faire un ossuaire). Également, reprise de la concession numéro 16 de Monsieur TOURETTE Paul.

Concernant les deux points, 10 votes pour.

Pour information, prochaines reprises pour mars 2025 : les concessions numéros 9, 87, 26, 29, 66, 139 et 176.

#### **4 - Parcelles communales :**

- A Brie, les parcelles 1374, 1378 et 1376.
- Au Maine au brun la parcelle numéro 507.

10 votes pour vendre les parcelles aux demandeurs. Aucun prix n'a été étudié.

#### **Questions diverses :**

1 - Traversée de l'arbre : début des travaux le 24 juin. Fermeture totale à la circulation du 8 au 12 juillet. Une déviation sera mise en place par l'ADA. Fin de chantier prévu début août.

2 - Salle polyvalente : la grande pièce sera en parquet chêne. En ce qui concerne la petite salle, des dalles plombées ont été choisies. Début des travaux en septembre 2024 effectués par l'entreprise BIGUET.

Fin de séance : 22h46

TRIJEAUD FX

M. le Maire, J.C NAUDON

